

Technologie d'injection Syngenta TreeCare® avec

Sociétés d'application mandatées par Syngenta France SAS sur marronniers ⁽¹⁾ et palmiers ⁽²⁾ Zone Centre - Atlantique (France entière hors zone Méditerranéenne)

Mise à jour : 12/04/2019

Société	Nom	Adresse	CP	Ville	Tel bureau	Tel portatif	Web	Principales zones d'intervention
ARALIA ⁽¹⁾	Barbara DEKEYSER	7 rue des Oiseaux	28410	GOUSSAINVILLE		06 63 52 76 29	http://www.aralia.fr	Ile de France
BIOSPHERE ⁽¹⁾	Pierre HOTOMME	307 square des Champs-Élysées	91080	COURCOURONNES		06 34 61 63 36		Ile de France
FORET ASSISTANCE ⁽¹⁾⁽²⁾	Thierry FARINA	11 rue Nully de Harcourt	33610	CANEJAN		06 15 16 96 11	https://foret-assistance.fr	côte Atlantique
FORET DE L'ILE DE FRANCE ⁽¹⁾	Marc POUPEAU	4 avenue Ambroise Croizat	91130	RIS ORANGIS		06 86 17 17 06	www.foret-idf.fr	Ile de France
LANTANA ⁽¹⁾	Dider VIERS	4 Route de Tours	41400	SAINT GEORGES SUR CHER	02 54 32 35 88		www.lantanapaysage.fr	Centre / Bourgogne / Auvergne
LAURAGRI SERVICES ⁽¹⁾⁽²⁾	Philippe BEUSTE	La Pousaraque	31460	LE FAGET		06 80 87 24 92	www.lauragri.com	sud-ouest
L'EDEN VERT ⁽¹⁾	Marilyne FRANCHOIS	62, Grande Rue	78490	VICQ		06 30 69 65 16	www.eden-vert.fr	Ile de France
PEV ⁽¹⁾	Jérôme LEZ	ZA route de Passy	89510	VERON	03 86 65 45 87		www.pev-environnement.fr	Bourgogne / Ile de France / Centre
PHYTO EST ENVIRONNEMENT ⁽¹⁾	Thierry RENAC	1 rue des Hauts de Fey Zone Artisanale Grand Pré	54700	LESMENILS	09 67 40 66 98	06 14 55 98 66	http://www.p2e-54.com	nord-est
SMC DEVELOPPEMENT ⁽¹⁾ - MICHEL ET PERRIN	Olivier SCHOT	3 avenue Marie Reynoard	38100	GRENOBLE	04 76 34 94 06	06 67 64 49 74	http://www.micheletperrin.fr	Alpes / Vallée du Rhône
SMC DEVELOPPEMENT ⁽¹⁾ - MICHEL ET PERRIN	Olivier SCHOT	585 route des Marceaux	38650	AVIGNONNET	04 76 34 94 06	06 67 64 49 74	http://www.micheletperrin.fr	Alpes / Vallée du Rhône
SOINS MODERNES DES ARBRES ⁽¹⁾	Valentin RODRIGUES	28 Rue Roger Hennequin	78190	TRAPPES	01 30 57 45 96	06 28 29 96 17	https://www.smda-sas.com/	Ile de France

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR11443716 832.
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

REVIVE® II - AMM N° 2180226 - Composition : 95 g/l d'émamectine benzoate * - Danger - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage : se reporter au tableau de l'étiquette pour le détail des protections. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. PHSP Pour une utilisation sur palmier : et au moins un an après l'arrêt de celui-ci afin de limiter les risques pour les pollinisateurs. Éliminer les parties traitées mortes afin d'éviter une éventuelle dissipation dans l'environnement à partir du végétal traité. Spe1 Pour protéger les organismes et arthropodes du sol, ramasser les feuilles tombées au sol suite à une utilisation sur marronnier. Spe8 Dangereux pour les abeilles : pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant toute la période de floraison et pendant les périodes de production d'exsudats.

* Marques enregistrées et * substance active d'une société du groupe Syngenta. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées* : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr (*nouveau catalogue des usages).

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

